



PRESSE GRATUITE D'ANNONCES

COTISATION DE MEMBRE ACTIF 2017

La Cotisation comprend :

- un Droit Fixe, calculé sur le nombre d'éditions contrôlées, de 1 146 € pour la première édition et majoré d'un tiers par édition supplémentaire
- un Droit Proportionnel calculé sur le tirage cumulé de toutes les éditions contrôlées d'une même société (barème au verso)

Règlement de la Cotisation :

- Droit Fixe : avant le 1^{er} Mars 2017
- Droit Proportionnel : au cours du mois qui suit les opérations de contrôle

Les Procès Verbaux de cumul donneront lieu à une majoration de 20% du Droit Proportionnel calculé sur le tirage total cumulé

Nota : Nos barèmes sont établis T.V.A. en sus au taux en vigueur.

DROIT PROPORTIONNEL 2017

TIRAGE PAR NUMERO	HEBDOMADAIRES BIMENSUELS	MENSUELS	TRIMESTRIELS
de 1 à 50 000 ex.	458 €	269 €	208 €
50 001 à 75 000 ex.	599 €	423 €	345 €
75 001 à 100 000 ex.	747 €	600 €	450 €
en plus, par tranche de 50 000 ex.	251 €	172 €	124 €

T.V.A. en sus aux taux en vigueur.